Communication professionnelle 1

TEB1051-NTEN_IG

Domaine : **Sciences** Grade académique : **Bachelier en informatique, orientation développement d'applications - Namur**
Niveau de certification : **6** Cycle : **Premier Cycle** Année académique : **2026-2027** (Q2)

CRÉDITS ECTS	VOLUME HORAIRE
3	**36 h**

PRÉREQUIS	CO-REQUIS
Aucun	*Aucun*

IMPLANTATION	DIRECTEUR DE DÉPARTEMENT DU DOMAINE	RESPONSABLE DE L'UE	ENSEIGNANTS INTERVENANTS
Département technique de Namur	Willem Kuypers	Eve-Laure HENIN	Eve-Laure HENIN

PROGRAMME D'ÉTUDES

Programme	Bloc	Caractère
IE-Bachelier en informatique, orientation développement d'applications	1	Obligatoire

Partie 1 Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme et acquis d'apprentissage spécifiques (AAS) sanctionnés par l'évaluation

CONTEXTUALISATION

Cette UE contribue à l'atteinte des acquis d'apprentissage terminaux suivants:

- Analyser les méthodes, les pratiques et les initiatives existantes visant des solutions à ces enjeux (pensée critique)

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES (AAS)

Au terme de l'activité d'apprentissage, face à des informations relatives à la vie professionnelle, dans le but de produire une communication écrite ou orale adaptée et dans le respect des règles et usages de la langue française, l'étudiant sera capable :

- de produire un rapport de synthèse comprenant un résumé et un commentaire critique argumenté ;
- d'élaborer et de présenter un exposé oral simple.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Document annexe à la fiche UE accessible via un lien explicitant en quoi le programme d'études s'inscrit dans une politique de développement durable. Une ou plusieurs UE spécifique(s) pourraient être ciblée(s) dans cette annexe.

Partie 2 Description de l'unité d'enseignement

OBJECTIFS

L'activité d'apprentissage vise à permettre à l'étudiant de :

- comprendre les mécanismes fondamentaux de la communication professionnelle ;
- identifier le contexte, le destinataire, l'objectif et le canal approprié d'une communication ;
- adapter son langage et son niveau de technicité à différents interlocuteurs ;
- prendre des notes, sélectionner et restructurer l'information ;
- identifier la structure d'une argumentation ainsi que le caractère objectif ou subjectif d'un message ;
- rechercher, sélectionner et évaluer la fiabilité de sources d'information ;
- confronter plusieurs sources et en dégager les convergences, divergences et nuances ;
- distinguer rapport, synthèse et résumé et mobiliser leurs caractéristiques ;
- développer un commentaire critique argumenté et établir un lien entre les informations analysées et les enjeux professionnels ;
- produire des communications écrites professionnelles structurées ;
- développer une communication orale claire et adaptée, en tenant compte des dimensions verbales et non verbales ;
- porter un regard critique sur la communication proposée par une interface numérique.

CONTENU

1. Fondements de la communication professionnelle
2. Traitement et structuration de l'information
3. Communication professionnelle écrite
4. Recherche et exploitation de l'information

5. Communication professionnelle orale

6. Communication et environnement numérique

SOURCES ET RÉFÉRENCES

Supports de cours, ressources documentaires et exercices mis à disposition sur Moodle. Les références bibliographiques spécifiques sont communiquées dans les supports de cours.

SUPPORTS DE COURS

Activité d'apprentissage	Support
ATEN1051 — Communication professionnelle 1	Éléments déposés sur Moodle.

Partie 3 Méthodologie mise en œuvre et éventuel découpage de l'UE

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE (AA) AU REGARD DE LEUR STATUT

Activité d'apprentissage	Heures	Langue d'enseignement	Langue d'évaluation
ATEN1051 — Communication professionnelle 1	36 h	Français	Français

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Méthodes d'enseignement et d'apprentissage
ATEN1051 — Communication professionnelle 1	• Enseignement transmissif • Temps de travail individuel • Travail en groupe • Autonomie

DÉTERMINATION DE LA COHÉRENCE PÉDAGOGIQUE EN CAS DE REGROUPEMENT D'AA FAISANT L'OBJET D'UNE ÉVALUATION DISTINCTE

Les activités d’apprentissage sont organisées de manière progressive afin de conduire l’étudiant de l’analyse d’une situation de communication à la production autonome d’une communication professionnelle.

Les notions théoriques sont mises en application au travers d’exercices, d’analyses de situations professionnelles, de recherches documentaires, de productions écrites, de présentations et de jeux de rôles. Les situations proposées sont, autant que possible, contextualisées dans le domaine de l’informatique et de l’intelligence artificielle.

Cette progression prépare directement l’étudiant à l’évaluation certificative : rechercher et évaluer l’information, confronter plusieurs sources, structurer et synthétiser leur contenu, développer une réflexion critique puis communiquer le résultat de manière écrite et orale.

Partie 4 Évaluation de l'unité d'enseignement

STRUCTURE DU DISPOSITIF GÉNÉRAL D'ÉVALUATION (EN LIEN AVEC LE PROGRAMME D'ÉTUDES)

- Travail écrit individuel : rapport de synthèse comprenant un résumé et un commentaire critique argumenté : 50 %
- Présentation orale du travail et réponses aux questions : 50 %

MÉTHODOLOGIE DE CONSTRUCTION DE LA NOTE FINALE DE L'UE

La note finale tient compte de la qualité du travail écrit et de la prestation orale. L’évaluation porte notamment sur la pertinence et l’exploitation des sources, la capacité de synthèse et de réflexion critique, ainsi que sur la clarté de la communication et la maîtrise du sujet démontrée lors de la présentation et des réponses aux questions.

LA PONDÉRATION DE L'ÉVALUATION DE L'UE À DES FINS DE DÉLIBÉRATION LORS DU CALCUL DE LA MOYENNE

Au sein du programme d'études, lors du calcul de la moyenne, la pondération de l'évaluation de l'unité d'enseignement est effectuée sur base des crédits affectés à cette unité d'enseignement et évalués

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Épreuve intégrée	Modalités d'évaluation
—	L’évaluation repose sur la réalisation d’un travail écrit individuel et sur sa présentation orale. Les consignes détaillées et les critères d’évaluation sont communiqués aux étudiants via la plateforme pédagogique.

Activité d'apprentissage	Modalités d'évaluation

ATEN1051 — Communication professionnelle 1	L’évaluation repose sur : -la réalisation d’un travail écrit individuel et sur sa présentation orale (35%); -un examen écrit (35%); -la réalisation d'un test orthographique sur la plateforme Voltaire (30%). Les consignes détaillées et les critères d’évaluation sont communiqués aux étudiants via la plateforme pédagogique. Pondération de l’AA (%) - 100%

MODALITÉS CONCRÈTES D'ÉVALUATION

Une mention sur la fiche informera les étudiants du fait que les précisions sur les épreuves seront disponibles sur Moodle au plus tard 6 semaines avant l'évaluation.